



La classe de Seconde générale et technologique

La classe de Seconde permet aux élèves de consolider leur maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. En fin de Seconde, le lycéen choisit la voie générale ou technologique. En Seconde, le lycéen travaille de manière plus autonome et approfondie afin de se préparer aux exigences du Bac. C'est une classe de détermination.

Français	4 h
Mathématiques	4 h
LVA Anglais	3 h
LVB Allemand, Espagnol, Italien	2 h 30
Histoire-Géographie	3 h
Sciences Economiques et Sociales	1 h 30
Sciences de la Vie et de la Terre	1 h 30
Physique-Chimie	3 h
Sciences Numériques et Technologie	1 h 30
Education Physique et Sportive	2 h
Enseignement Moral et Civique	0 h 30

Un élève de seconde peut choisir jusqu'à 2 enseignements optionnels. L'option facultative doit être choisie avec un objectif précis : en vue d'être présentée à l'examen pour les options de la voie générale ou dans le cadre de la réflexion sur la poursuite d'études pour les options de la voie technologique. Ils doivent être choisis selon les modalités suivantes :

Un enseignement général parmi :

- Latin
- **Arts Plastiques**
- **Education Physique et Sportive**
- **Euro Anglais**
- LSF (Langue des Signes Française)

et/ou

Un enseignement technologique parmi:

A Notre Dame du Château, il n'y a pas de sélection et on peut prendre plusieurs options

- Sciences de l'Ingénieur
- Santé et Social
- Sciences et Laboratoire